

## JOURNÉE formation continue

### Du Web aux corpus: atouts pour la traduction et la terminologie Vendredi 26 janvier 2024

DOSSIER à renvoyer avant le **20 décembre 2023** à:

Sandra Lancoud  
FTI – Université de Genève  
40 bd du Pont-d'Arve – 1211 Genève 4  
E-mail: sandra.lancoud@unige.ch

Merci de compléter ce formulaire en caractères d'imprimerie

Madame       Monsieur

Nom: ..... Nom de jeune fille: .....

Prénom: ..... Prénom complémentaire: .....

Date de naissance (jour/mois/année): .....

Profession: .....

ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE:  privée  professionnelle

ADRESSE POUR LA FACTURATION:  privée  professionnelle

Entreprise/Institution: .....

Adresse: .....

NP/Ville/Pays: .....

Téléphone: .....

E-mail: .....

COMMENT AVEZ-VOUS EU CONNAISSANCE DE CETTE FORMATION? (plusieurs réponses possibles)

- Recommandations personnelles
- Mon entreprise
- Un professionnel de la formation/orientation
- Une annonce dans un journal => lequel: .....
- Une brochure / prospectus / affiche / catalogue des offres de formation continue de l'Université de Genève
- Le site internet de la formation continue de l'Université de Genève [www.unige.ch/formcont](http://www.unige.ch/formcont)
- Un autre site => lequel: .....
- Renseignement directement auprès de l'Université de Genève
- Un e-mail annonçant la formation
- Lors d'une foire, d'un salon (ex : Salon RH, Salon de l'étudiant) => lequel:
- Autre: .....

#### INSCRIPTION

- Je souhaite participer à la Journée de formation continue **DU WEB AUX CORPUS: ATOUS POUR LA TRADUCTION ET LA TERMINOLOGIE** et m'engage à verser la somme de CHF 650.- dès réception de la confirmation de mon admission.
- Je suis membre d'une des associations suivantes AIIC, AIT, AITC, ASTTI, BDÜ, CBTI, DTT, FIT, RFA, SFT, Suissetra ou Tecom Suisse et bénéficie d'une réduction de 10 % (joindre preuve d'adhésion).

#### CONDITIONS D'ANNULATION

La totalité du montant de la formation doit être réglée avant le début de ladite formation.

En cas de désistement avant le début de la formation (et sauf cas de force majeure): des frais de dossier de CHF 50 seront facturés.

Les frais de formation restent dus selon les modalités suivantes : après la date limite d'inscription : 50 %. Dès le premier jour de la formation, les frais sont intégralement dus.

Date: .....Signature: .....